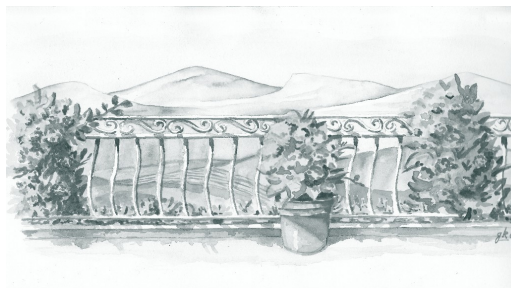


**CIQ DE BEL-AIR**  
**Bel-Air**  
**13300 SALON DE PROVENCE**

courriel: [ciqbelair\\_enprovence@orange.fr](mailto:ciqbelair_enprovence@orange.fr)  
site internet: <http://ciq-de-bel-air.over-blog.fr>



SALON DE PROVENCE le 30/04/2013

A l'attention de M. le Maire de Salon de Provence  
Hôtel de Ville  
13300 Salon de Provence

Objet : Assainissement pluvial sur le quartier de Bel-Air

Monsieur le Maire

Suite à l'Assemblée Générale du CIQ de Bel Air nous vous écrivons pour vous faire part de notre stupeur de voir la mise en place de tuyaux pour l'écoulement pluvial de diamètre de 600 alors que tout l'assainissement devient enterré dans la rénovation en cours de la RN113.

Nous rappelons que le 14/10/1979 le quartier s'est retrouvé avec au moins 40cm d'eau en moyenne sur la RN113 pour un cumul de pluie quotidien de l'ordre de 120mm (durée de retour de l'ordre de 20 ans). Le quartier se retrouve en effet à 29m au-dessous du canal du congrès.

Depuis cette époque les zones bâties ont fortement augmentées sur le quartier limitant l'infiltration des eaux de pluie.

Le 22/10/2009 le cumul de 80mm en 24h montrait les limites de l'écoulement actuel avec des débuts de débordements.

En cas de fortes pluies semblables à 1979, outre l'inondation de la RN113, ne risquons nous pas de voir des effondrements de chaussée sous la pression de l'eau?

Nous vous rappelons la demande d'écoulement faite par les habitants du quartier avec diamètre de 1000 lors de la rénovation de l'écoulement autour de l'école de la Crau et au rond point de l'hippodrome.

De même, il a été fait plusieurs fois part de notre inquiétude sur le risque de fragilisation du talus faisant effet de digue au nord de la RN113 pour le bief neuf en amont de l'école.

A noter également la surverse qui s'est produite 2 fois à l'impasse du Mistral lors de l'irrigation des champs suite aux travaux récents de la RN113.

Nous vous faisons donc part de notre souhait:

- de présentation de l'étude technique indiquant la réponse du réseau pluvial envisagé à de fortes pluies en régime méditerranéen type celle du 10 au 14/10/1979
- de l'assurance du maintien végétatif et de la non-érosion du talus du bief neuf (achat de 5m en aval par exemple pour constitution d'un chemin de ballade comme déjà discuté lors de rencontres précédentes sur le sujet).
- de voir les services techniques, responsable de l'assainissement, vérifier les exigences de création de vide-sanitaire (rez de chaussé réhaussé de 80cm dans les nouvelles constructions du quartier)

Soyez assuré, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos salutations distinguées

Pour le CIQ, le président, Julien Giraud